

# Les partis soumis à la question

À l'occasion des élections législatives du 10 juin dernier, le SeGEC a adressé à l'ensemble des formations démocratiques francophones un mémorandum relatif à des matières qui sont encore de la compétence de ce niveau de pouvoir<sup>1</sup>.

Ce mémorandum était accompagné des dix questions reproduites ci-dessous. Les réponses reçues des différents partis sont disponibles sur le site du SeGEC, à la même adresse.

1

Votre parti s'engage-t-il à promouvoir, au niveau européen, l'enseignement comme une mission d'intérêt général, y compris lorsque le Pouvoir organisateur est une ASBL de droit privé? S'engage-t-il à soutenir, au niveau européen, le développement de l'enseignement en tant que domaine spécifique au même titre qu'a été développée l'exception culturelle? Est-il prêt à soutenir, au niveau européen, le principe de l'égalité de traitement entre les ASBL exerçant la mission d'enseignement et les pouvoirs publics qui exercent les mêmes missions?

2

Comme le prévoyait le projet de convention européenne, votre parti s'engage-t-il à soutenir au niveau européen le principe de la constitutionnalisation de la liberté d'enseignement?

3

Promouvoir la cohésion sociale et territoriale apparaît comme une condition du développement durable et un impératif pour réduire les inégalités qui traversent le système scolaire. Quelles mesures concrètes proposez-vous en la matière?

4

Le *Contrat pour l'École* ambitionne d'amplifier l'organisation de stages en entreprises pour les élèves du 3<sup>e</sup> degré de l'enseignement technique et professionnel. Dans la pratique, les obligations relatives à la médecine du travail constituent d'importants freins au développement des stages. Votre parti s'engage-t-il à négocier une solution structurelle pour le financement de ces coûts?

5

Conformément aux engagements politiques pris dans le dossier des bâtiments scolaires (accord de la Saint-Boniface, engagement des Communautés française et flamande...), votre parti exigera-t-il l'abaissement à 6% du taux de TVA applicable aux bâtiments scolaires? Le cas échéant, quelle mesure équivalente pourrait être appliquée?

6

Votre parti s'opposera-t-il à une révision de l'article 195 de la Constitution pour refuser une banalisation de la procédure de réforme de la constitution?

7

Votre parti est-il favorable à l'abaissement à 5 ans (au lieu de 6) de l'âge de début de la scolarité obligatoire? Cet abaissement s'accompagnera-t-il d'une révision des modalités de comptage des élèves appliquées dans l'enseignement maternel?

8

Votre parti est-il favorable à une extension du système Maribel non-marchand à l'enseignement? Dans l'affirmative, sous quelle forme?

9

Votre parti est-il favorable à un relèvement du plafond maximum d'heures de congé éducation payé (CEP) en vue d'atteindre les objectifs européens de formation tout au long de la vie?

10

Votre parti est-il favorable à l'instauration d'un cadre légal pour le mécénat à destination des établissements scolaires? ■ FT

1. Voir [www.segec.be](http://www.segec.be) > mémorandum

# L'enfant-roi fait recette!

Succès de foule - 650 inscrits! - à la journée-débat<sup>1</sup> organisée ce 31 mai à Louvain-la-Neuve sur le thème: "Enfant-roi? École et parents partenaires!".

## ABOUTISSEMENT ET TREMLIN

Cette journée marquait l'aboutissement d'une recherche effectuée par **Bernard PETRE** auprès de plusieurs groupes de directeurs d'écoles fondamentales et de parents. Histoire de préciser le point de vue des uns et des autres, de les confronter et d'en tirer quelques balises pour contrecarrer le phénomène contemporain de l'enfant-roi.

Journée tremplin aussi, puisque l'objectif déclaré était de ne pas se satisfaire des constats de la recherche, ni des analyses, comme celles très pertinentes de l'avocat **Bruno DAYEZ** et de la psychanalyste **Simone SAUSS**, mais de recueillir un maximum de bonnes pratiques afin d'outiller les écoles, les associations de parents et les différents services partenaires. Aussi, les participants ont-ils été invités à débattre d'exemples issus de leur expérience et à en laisser des traces pour alimenter un recueil qui devrait paraître prochainement.

À l'issue de la journée, la Ministre **Catherine FONCK** et **Godefroid CARTUYVELS**, Secrétaire général de la FédEFoC, tiraient chacun, pour ce qui les concerne, les conclusions de la journée.

## À SUIVRE...

Le numéro de septembre 2007 d'**entrées libres** reviendra, dans son dossier, sur ce sujet. Il sera par ailleurs exceptionnellement distribué à tous les enseignants du réseau. ■ **FT**

1. Journée co-organisée par la Fédération de l'enseignement fondamental catholique (FédEFoC), la Fédération des Centres PMS Libres (FCPL), le Collège des directeurs et l'Union des fédérations des associations de parents de l'enseignement catholique (UFAPEC), avec le soutien du Ministère de l'Enfance, de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé de la Communauté française.

## Pause-débat

### Bernard PETRE synthétise sa recherche



Photos: François TEFNIN

## DES OUVRIERS FORMÉS... GRATUITEMENT!

L'accord interprofessionnel fédéral impose aux employeurs de l'ensemble des secteurs un effort considérable en matière de formation des membres du personnel; cette obligation s'impose donc également aux Pouvoirs organisateurs de l'enseignement libre subventionné.

Pour mémoire, le Fonds Social de l'enseignement libre organise déjà une formation en techniques de nettoyage moderne. Cette formation - totalement gratuite, tant pour le travailleur que pour le Pouvoir organisateur - est organisée en collaboration avec le FOREM-Formation, Bruxelles-Formation, suite à un accord avec le Centre de formation du nettoyage (CFN).

Plusieurs objectifs sont poursuivis par cette formation, dont notamment:

- familiariser les travailleurs aux nouvelles techniques de nettoyage;
- leur donner un aperçu des aspects techniques et des mesures de sécurité;
- appréhender tout ce qui concerne le métier (connaissance du matériel, des matériaux, des produits, entretien des sols, mobiliers, surfaces verticales...).

Le Fonds Social travaille actuellement à la mise au point de formations pour d'autres types de personnels (hommes à tout faire), en collaboration avec la Fédération de l'enseignement de Promotion Sociale.

### En savoir plus?

Contactez Stéphane VANOIRBECK: [stephane.vanoirbeck@segec.be](mailto:stephane.vanoirbeck@segec.be)

## UNIVERSITÉ D'AUTOMNE

L'espace éducatif européen  
de l'enseignement catholique  
12 et 13 octobre 2007

